

Une assurance pour le contrôle fiscal et social des entreprises

Monsieur Quifétoubien est serein car il y a quelques mois, sur les conseils de son expert-comptable, il a souscrit un contrat Juridis pour moins de 40€ par mois* : une assurance pour les clients des expert-comptables qui rembourse les honoraires d'un contrôle fiscal et URSSAF.



Rembourse les honoraires

CONTRÔLE FISCAL REMBOURSEMENT JUSQU'À 16 000 €

des honoraires d'expert-comptable et d'avocat.



Rembourse les honoraires

CONTRÔLE URSSAF REMBOURSEMENT JUSQU'À 750 €

des honoraires d'expert-comptable.



CONTRÔLE

de la situation fiscale personnelle du chef d'entreprise & IFI



GARANTIE

des litiges prud'homaux



PROTECTION DU PERMIS DE CONDUIRE

- Remboursement du stage de récupération des points
- Participation au coût du nouveau permis
- Rapatriement du véhicule et des personnes
- Assistance juridique 24/24h